

Surveillance sanitaire

Semaine 21-2025. Date de publication : 28 mai 2025

Édition Provence-Alpes-Côte d'Azur

Points clés de la semaine 21-2025

Arboviroses (page 2)

Depuis le début de la surveillance renforcée (1^{er} mai), 45 cas importés (+12 depuis le dernier bilan) ont été identifiés dans la région : 27 cas de chikungunya, 17 cas de dengue et 1 cas de zika.

Si les épidémies de chikungunya à la Réunion et de dengue aux Antilles impactent toujours la surveillance dans l'hexagone, la baisse de la circulation virale dans ces territoires, en particulier à la Réunion, se ressent sur le nombre de cas importés relevés ces derniers jours.

Canicule (page 4)

Le dispositif de surveillance et de prévention des effets sanitaire liés à la chaleur débute le 1^{er} juin.

Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique (page 7)

En région Paca, l'indice pollens, mis en place par Atmo France et les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, est à un niveau élevé, principalement en lien avec les pollens de graminées. L'activité en lien avec les allergies dans les associations SOS Médecins est élevée.

Bilan mensuel des maladies à déclaration obligatoire (page 8)

Point sur les notifications de légionellose, hépatite A, infection invasive à méningocoque (IIM), rougeole et toxi-infection alimentaire collective (Tiac) en Paca : 46 notifications en avril 2025 avec 12 cas de légionellose, 11 cas d'hépatite A, aucun cas d'IIM, 21 cas de rougeole et 2 épisodes de Tiac.

Le nombre de cas de rougeole signalés sur les 4 premiers mois de 2025 (69) dépasse le nombre total de cas signalés en 2024 (63).

Mortalité (page 10)

Pas de surmortalité observée.

Dengue, chikungunya, Zika

Surveillance des cas importés

Synthèse au 27/05/2025

Depuis le 1^{er} mai 2025 :

- 17 cas* importés de dengue (+ 5 cas par rapport à la semaine dernière) ont été confirmés en Paca. Les cas revenaient de Guadeloupe (n = 9), Polynésie française (n = 5), Côte d'Ivoire (n = 1), Martinique (n = 1) et Thaïlande (n = 1) ;
- 27 cas* importés de chikungunya (+ 7 cas par rapport à la semaine dernière) ont été confirmés, revenant de La Réunion (n = 22), Maurice (n = 4) et Madagascar (n = 1) ;
- 1 cas* importé de Zika revenant de Thaïlande a été identifié (aucun nouveau cas).

Situation au niveau national : données de surveillance 2025

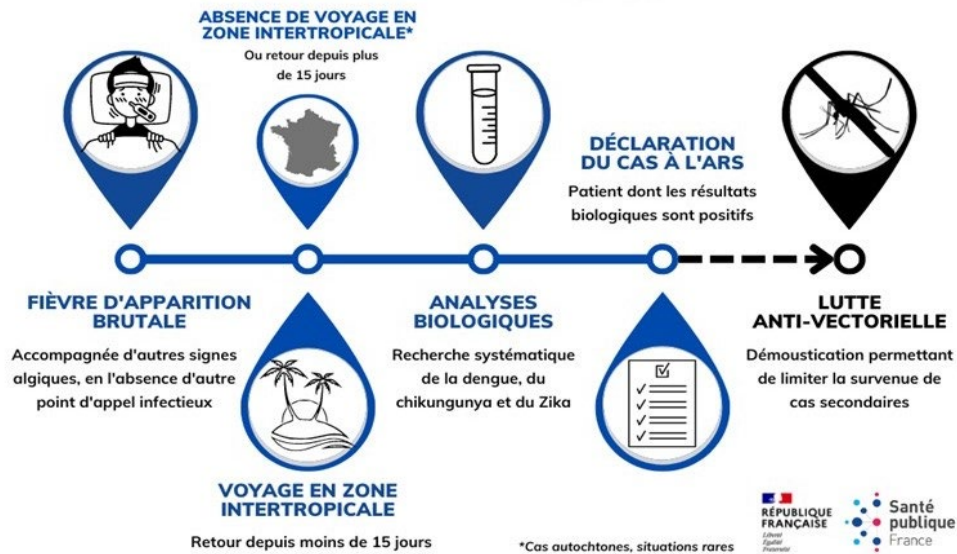
Tableau 1 : Cas* importés (confirmés et probables) de dengue, de chikungunya et du virus Zika en Paca (point au 27/05/2025)

Zone	Dengue	Chikungunya	Zika
Alpes-de-Haute-Provence	0	0	0
Hautes-Alpes	0	1	0
Alpes-Maritimes	3	3	1
Bouches-du-Rhône	8	10	0
Var	4	8	0
Vaucluse	2	5	0
Paca	17	27	1

Source : Voozarbo, Santé publique France.

* Cas ayant été virémiques pendant la période de surveillance renforcée (1^{er} mai – 30 novembre).

Identification et objectifs du signalement de la dengue, du chikungunya et du Zika



PLATEFORME RÉGIONALE DE RÉCEPTION DES SIGNAUX



Tél : 04 13 55 80 00 / Fax : 04 13 55 83 44
Mail : ars-paca-alerte@ars.sante.fr
Bluefiles : ARS-PACA-ALERTE
Medimail : ars-paca-alerte@arspaca.mssante.fr

ARS Paca

132 Boulevard de Paris
13003 Marseille

Principaux messages de prévention à l'attention des personnes atteintes de la dengue, du chikungunya ou du Zika



Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie



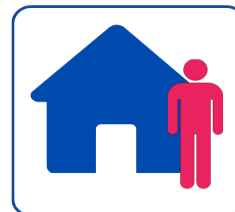
Portez des vêtements amples et couvrants



Appliquez des répulsifs cutanés



Utilisez des ventilateurs



Limitez vos déplacements

D'autres moyens de protection existent : moustiquaires, diffuseurs électriques, serpentins en extérieur...

Dispositif de surveillance renforcée des arboviroses – du 1^{er} mai au 30 novembre

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies transmises par *Aedes albopictus* (moustique tigre), présent sur le territoire hexagonal et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Pour en savoir plus :

- Surveillance de la dengue, du chikungunya et du Zika – Dossiers thématiques de Santé publique France
- Surveillance dans la région – Dossier thématique de l'ARS Paca /
- Lutte anti-vectorielle – Dossier thématique de l'ARS Paca /

Canicule

Contexte

L'exposition à la chaleur a des effets multiples sur la santé (atteintes cardiovasculaires, respiratoires, rénales, psychiatriques, etc.) plus larges que les effets directs de la chaleur (hyperthermie, déshydratation).

Suite à l'épisode caniculaire exceptionnel de l'été 2003 et à son impact sanitaire (environ 15 000 décès supplémentaires par rapport à la mortalité habituelle), un plan national de prévention et de gestion de crise est mis en place chaque année afin de réduire les effets sanitaires des vagues de chaleur.

Le dispositif de préparation, de veille et de gestion sanitaire des vagues de chaleur est activé du 1^{er} juin au 15 septembre. Si des conditions météorologiques particulières le justifient, il peut être déclenché avant le 1^{er} juin et maintenu après le 15 septembre

Il est organisé autour de 4 grands axes :

- prévenir les effets d'une canicule,
- protéger les populations par la mise en place de mesures de gestion adaptées,
- informer et communiquer,
- capitaliser les expériences.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (tableau 1).

Tableau 1 : Niveaux de vigilance, d'alerte et mesures de gestion correspondantes

Vigilance météo	Niveau du plan	Situation météo	Mesure de gestion/prévention
Vert	Veille saisonnière	Températures habituelles	Aucune
Jaune	Avertissement chaleur	- Episode de chaleur persistant - Pic de chaleur	Mesures de communication préventive
Orange	Alerte	- Seuils d'alerte dépassés : canicule - Facteurs aggravants (humidité, précocité, pollution air ...)	- Communication, plans blancs/bleus dans hôpitaux/maisons de retraite, numéro vert, appels personnes vulnérables, maraudes SDF, rafraichissement espcae urbain - Gestion ministre santé
Rouge	Mobilisation maximale	- Canicule extrême - Eventuellement accompagnée de sécheresse, délestage électriques, feux forêt, impact sanitaire important ...	- Mesures identique mais renforcées - Mesures spécifiques : report examens scolaires ou évènements sportifs ou culturels - Gestion 1^{er} ministre

Rôle de Santé publique France

Systeme d'alerte canicule et santé (Sacs)

Le Sacs, élaboré par Santé publique France en partenariat avec Météo-France, est fondé sur des prévisions et des observations de données météorologiques.

Indicateurs biométéorologiques

L'alerte (passage en niveau orange) est donnée lorsque, dans un département, les indices biométéorologiques (moyenne glissante sur trois jours des températures prévues) minimum (IBMn) et maximum (IBMx) dépassent les seuils établis de températures pour ce département (Tableau 2).

Cette analyse prend en compte d'autres facteurs : la qualité des prévisions météorologiques, les facteurs météorologiques aggravant (la durée et l'intensité de la vague de chaleur, l'humidité) et la situation sanitaire.

Tableau 2 : Stations Météo-France et seuils IBM, Sacs 2025, Paca

Zone géographique	Station	Seuil IBMn	Seuil IBMx
Alpes-de-Haute-Provence	Saint-Auban-sur-Durance	19	36
Hautes-Alpes	Gap	17	35
Alpes-Maritimes	Nice	25	31
Bouches-du-Rhône	Marignane	24	35
Var	Toulon	23	33
Vaucluse	Avignon	21	36

Source : Météo France. Exploitation : Santé publique France.

Indicateurs sanitaires

Les cellules régionales de Santé publique France ont pour mission de centraliser, d'interpréter et de transmettre aux directions du siège de Santé publique France et aux partenaires locaux de la veille sanitaire des indicateurs de morbidité selon la périodicité définie au niveau national.

La surveillance mise en place durant la période estivale est structurée autour du dispositif de surveillance syndromique des urgences et des décès (SurSaUD®).

Au-delà des indicateurs de mortalité et de morbidité déjà suivis quotidiennement tout au long de l'année, la surveillance et l'analyse plus spécifique de pathologies pouvant être liées à la chaleur (hyperthermie, déshydratation, hyponatrémie) sont aussi mises en place. Ces indicateurs n'ont pas pour objectif de retranscrire l'ensemble de l'impact de la chaleur sur la morbidité mais plutôt de décrire la dynamique des recours aux soins d'urgence, selon la situation météorologique, la zone géographique et les classes d'âge.

Les partenaires peuvent également contacter l'Agence régionale de santé pour signaler un évènement de santé particulier.

Communication grand public

En coordination avec le Ministère de la santé, Santé publique France met en place des actions de communication spécifiques :

- à un niveau préventif (affiches, dépliants ...) dès la vigilance verte ;
- à un niveau d'urgence (spots TV et radio, partenariats ...) le plus souvent en vigilance orange ou rouge mais aussi en vigilance jaune en direction des personnes fragiles.

Alors que le changement climatique rend les vagues de chaleur plus fréquentes, plus précoces et plus intenses, il devient indispensable d'anticiper et de s'adapter au quotidien.

Pour accompagner cette évolution, Santé publique France a développé en 2024 un nouveau dispositif – www.vivre-avec-la-chaaleur.fr – qui propose des conseils et des astuces simples pour se préparer à vivre avec des températures plus élevées afin de préserver son bien-être et sa santé. Pensé comme un outil d'adaptation durable, ce dispositif vise à faire connaître les bons réflexes en amont des épisodes de chaleur, en s'appuyant sur des solutions concrètes, accessibles et adaptées au quotidien.



Pour en savoir plus

Santé publique France

Fortes chaleurs, canicule

Bilan national de la saison estivale 2024

Bilan de la saison estivale 2024 en région Paca

Outils de prévention

Météo France

Vigilance météorologique



Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique

Synthèse de la semaine 21-2025

En région Paca :

- l'indice pollens est à un niveau élevé, principalement en lien avec les pollens de graminées ;
- les émissions de pollens de cyprès sont faibles.

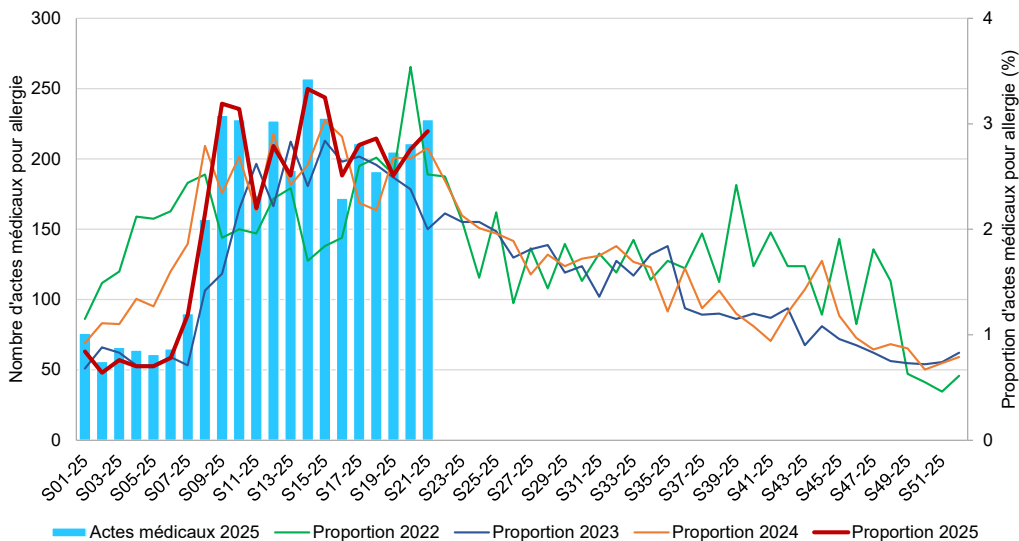
L'activité des associations SOS Médecins relative aux allergies a fortement augmenté entre les S06 et S10 (en février au début de la saison pollinique des cyprès). L'activité en S21 reste élevée à un niveau habituel pour la saison.

Plus d'informations : [site Internet d'AtmoFrance](#)
[site Cartopollen](#)

Tableau 1 : Indicateurs de surveillance syndromique pour l'allergie en Paca (point au 28/05/2025)

INDICATEURS DE SURVEILLANCE	S19	S20	S21	Variation (S/S-1)
Nombre de consultations SOS Médecins	205	211	228	+ 8,1 %
Proportion de consultations SOS Médecins (%)	2,5	2,8	2,9	+0,1 pt

Figure 1 : Nombre et proportion d'actes médicaux SOS Médecins pour allergie en Paca par rapport aux 3 années précédentes (point au 28/05/2025)



Source : SOS Médecins. Exploitation : Santé publique France

Méthodologie

L'indice pollens, mis en place par Atmo France et les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, indique les seuils de concentration dans l'air de 6 taxons (l'ambrosie, l'aulne, l'armoise, le bouleau, les graminées et l'olivier) et prend en compte le caractère allergisant des différents pollens. Cet indice couvre l'ensemble du territoire hexagonal.

CartoPollen est un outil de prévision des émissions de pollen de cyprès sur 3 jours, basé sur deux facteurs : la végétation et le climat. Il est développé par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Ces prévisions couvrent les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les données sanitaires proviennent des associations SOS Médecins (actes médicaux pour allergie).

Maladies à déclaration obligatoire

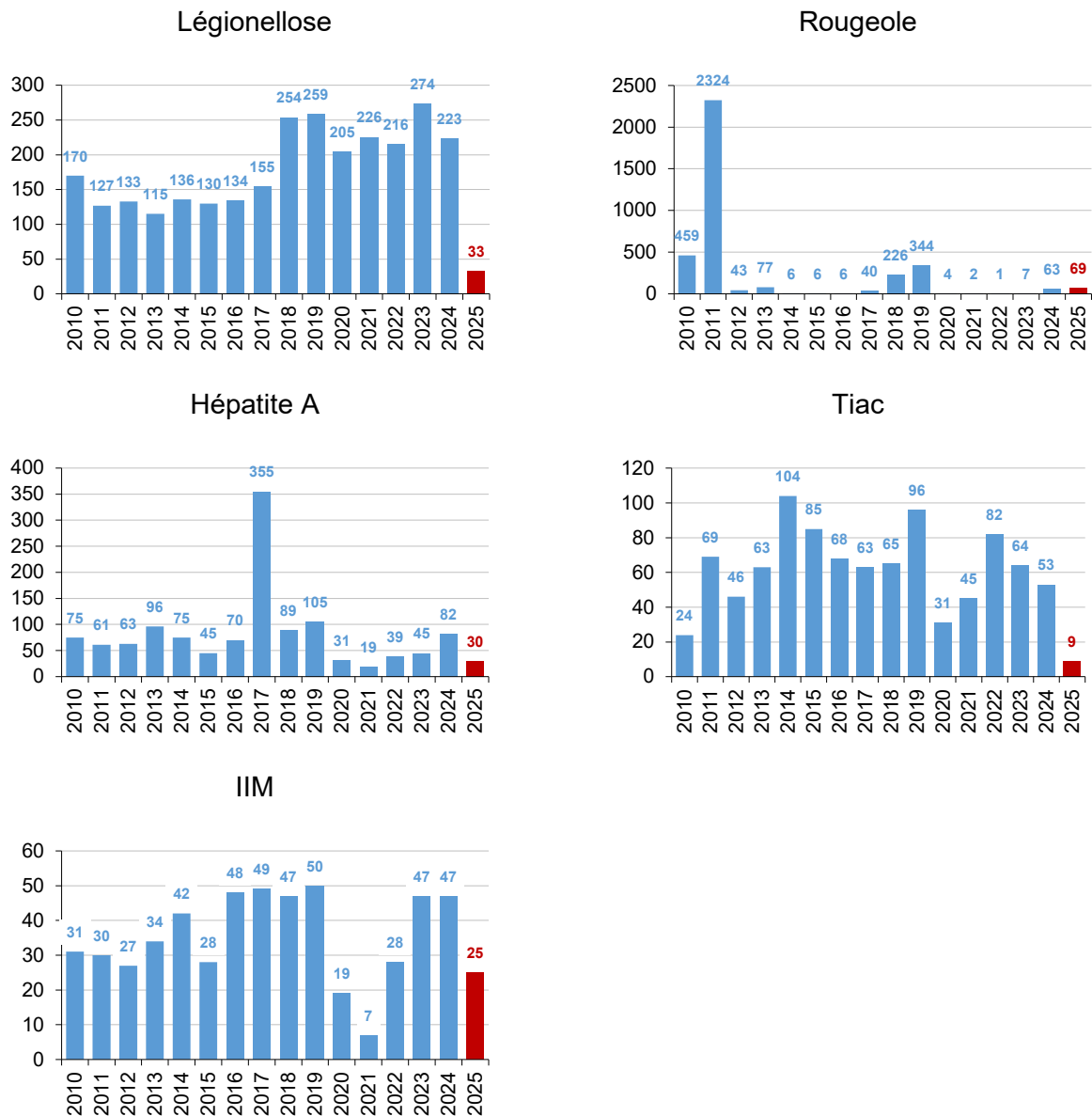
Synthèse au 28/05/2025

Tableau 1 : Nombre de MDO validées par Santé publique France en Paca, années 2024 et 2025

2025	Légionellose	Hépatite A	IIM	Rougeole	Tiac
Total (données provisoires)	33	30	25	69	9
Alpes-de-Haute-Provence	0	1	1	1	0
Hautes-Alpes	1	3	0	0	0
Alpes-Maritimes	8	2	6	14	1
Bouches-du-Rhône	11	20	12	31	6
Var	9	2	6	10	1
Vaucluse	4	2	0	13	1
Janvier	7	6	10	5	2
Février	7	10	6	24	2
Mars	7	3	9	19	3
Avril	12	11	0	21	2
Mai	0	0	0	0	0
Juin	0	0	0	0	0
Juillet	0	0	0	0	0
Août	0	0	0	0	0
Septembre	0	0	0	0	0
Octobre	0	0	0	0	0
Novembre	0	0	0	0	0
Décembre	0	0	0	0	0

2024	Légionellose	Hépatite A	IIM	Rougeole	Tiac
Total (données provisoires)	223	82	47	63	53
Alpes-de-Haute-Provence	6	3	1	3	2
Hautes-Alpes	5	1	2	1	1
Alpes-Maritimes	69	21	9	9	4
Bouches-du-Rhône	86	49	20	37	38
Var	38	7	8	8	5
Vaucluse	19	1	7	5	3
Janvier	12	8	8	2	2
Février	9	4	3	3	5
Mars	13	8	4	4	4
Avril	10	13	4	8	5
Mai	18	6	2	22	8
Juin	23	6	7	19	7
Juillet	26	4	1	2	7
Août	29	5	5	0	4
Septembre	24	9	2	2	3
Octobre	30	9	5	0	4
Novembre	20	6	2	1	0
Décembre	9	4	4	0	4

Figure 1 : Nombre de MDO validées par Santé publique France en Paca, années 2024 et 2025



Méthodologie

Maladies à déclaration obligatoire (MDO) du 1^{er} janvier 2024 au 30 avril 2025, extraites le 28/05/2025 depuis la base de données de Santé publique France (données du mois de avril non consolidées).

Les cas retenus pour l'analyse* sont les cas résidant en région Paca (ou notifiés en Paca si le département de résidence est absent ou si le cas ne réside pas en France) ayant débuté leur maladie sur la période d'étude. Pour les foyers de Tiac, la sélection est faite sur le département de signalement.

* Dates retenues pour l'analyse :

- Légionellose : date de début des signes ;
- Hépatite A : date de la confirmation biologique ;
- Infections invasives à méningocoque (IIM) : date d'hospitalisation ;
- Rougeole : date de l'éruption ;
- Toxi-infection alimentaire collective (Tiac) : date de signalement du foyer.

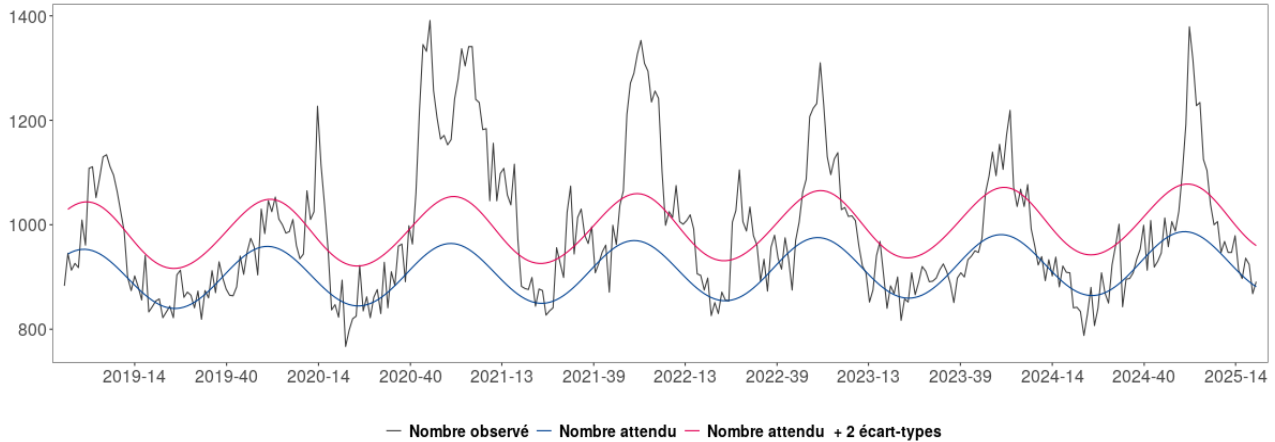
Mortalité toutes causes

Synthèse de la semaine 20-2025

Aucun excès significatif de mortalité toutes causes n'est observé au niveau régional en S20.

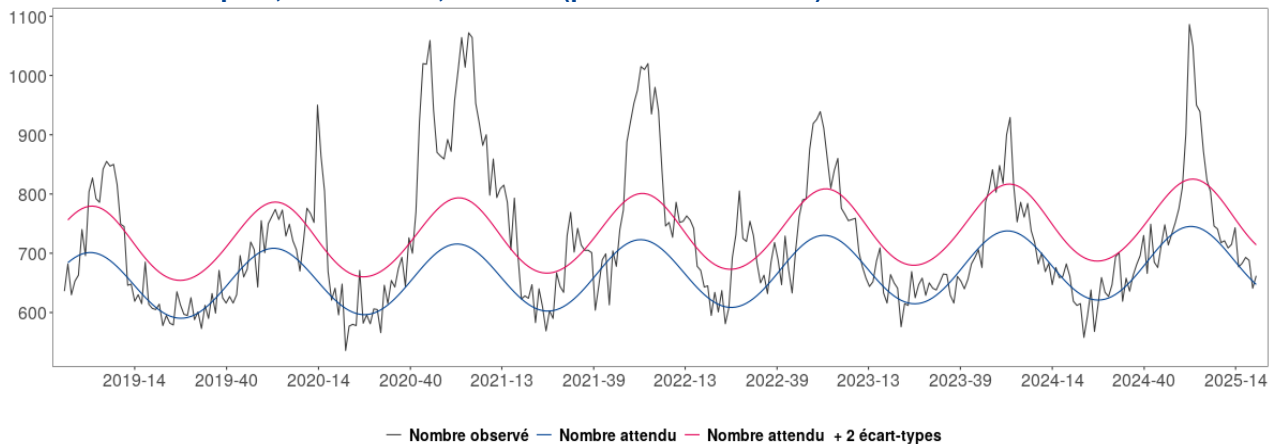
Les données de la dernière semaine ne sont pas présentées car en cours de consolidation.

Figure 1 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, 2018 à 2025, en Paca (point au 27/05/2025)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Figure 2 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, chez les 75 ans et plus, 2018 à 2025, en Paca (point au 27/05/2025)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Méthodologie

Dans la région, le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues de 301 communes transmettant leurs données d'état-civil sous forme dématérialisée. La couverture de la mortalité atteint 92 % dans la région. En raison des délais légaux de déclaration d'un décès à la commune et de remontée des informations d'état-civil à l'Insee, les effectifs de décès sont incomplets sur les 10 à 15 derniers jours.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle européen EuroMOMO (utilisé par 19 pays). Le modèle s'appuie sur 9 ans d'historique (depuis 2011) et exclut les périodes habituelles de survenue d'événements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies).

Actualités

- **31 mai - Journée mondiale sans tabac : encourager chaque tentative**

Le tabac reste la première cause de mortalité évitable en France, responsable de plus de 75 000 décès chaque année. Sa consommation s'accompagne de fortes inégalités sociales, tant dans l'exposition au risque que dans la capacité à arrêter. Si près de deux tiers des fumeurs déclarent vouloir arrêter, ils sont encore trop peu nombreux à y parvenir durablement.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Vivre-avec-la-chaueur.fr : Santé publique France propose un nouveau dispositif pour adapter le quotidien face aux hausses des températures**

Depuis le 17 mai, Santé publique France diffuse une nouvelle campagne de promotion du dispositif "Vivre avec la chaleur", afin d'aider chacune et chacun à adopter les bons réflexes face à un enjeu désormais récurrent : vivre avec des températures élevées.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Noyades : la prévention et la vigilance restent essentielles**

À l'approche de la saison estivale, Santé publique France publie son bilan annuel des noyades survenues durant l'été 2024 : il met en évidence un nombre toujours élevé de noyades, et notamment mortelles, touchant l'ensemble des tranches d'âge et tous les types de lieux de baignade (mer, piscine, cours d'eau et plan d'eau).

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Infections associées aux soins et traitements anti-infectieux dans les Ehpad en 2024**

Santé publique France publie les résultats de l'enquête nationale de prévalence 2024 des infections associées aux soins et des traitements anti-infectieux en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Bulletin épidémiologique hebdomadaire n°10 (27 mai 2025) - Journée mondiale sans tabac, 31 mai 2025**

- Perceptions du tabagisme en France hexagonale en 2022 parmi les 18-75 ans : où en est la dénormalisation ?
- L'arrêt du tabac en France hexagonale : évolutions récentes et facteurs associés d'après les données du Baromètre de Santé publique France 2021

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Partenaires

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances : l'ARS Paca, les Samu, les établissements de santé, notamment les services des urgences, les établissements médico-sociaux, les associations SOS Médecins, le Réseau Sentinelles et les médecins participant, les laboratoires de biologie médicale, les professionnels de santé, les cliniciens, le CNR des arbovirus (IRBA - Marseille), l'IHU Méditerranée, le CNR des infections respiratoires dont la grippe et le SARS-CoV-2 (Lyon), l'EID Méditerranée, le CAPTV de Marseille, le CPIAS Paca, les bureaux d'états civils, le GRADeS Paca, le réseau sentinelles des services de réanimation, ainsi que les équipes de Santé publique France (direction des régions, des maladies infectieuses et la direction appui, traitement et analyse de données).



SIGNALER - ALERTE - DECLARER

ARS PACA

24/24
7/7

Un point focal unique pour tous les signalements
sanitaires et médico-sociaux en Paca

04 13 55 8000

ars-paca-alerte@ars.sante.fr

04 13 55 83 44

REPUBLICQUE FRANÇAISE
ars

REPUBLICQUE FRANÇAISE
ARS PACA-CORSE

Équipe de rédaction

Clémentine CALBA, Joël DENIAU, Florian FRANKE, Guillaume HEUZÉ, Yasemin INAC, Jean-Luc LASALLE, Quiterie MANO, Isabelle MERTENS-RONDELART, Laurence PASCAL, Lauriane RAMALLI

Rédactrice en chef : Céline CASERIO-SCHÖNEMANN

Pour nous citer : Santé publique France. Surveillance sanitaire. Bulletin hebdomadaire. Édition Provence-Alpes-Côte d'Azur. 28 mai 2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 12 pages, 2025.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 28 mai 2025

Contact : paca-corse@santepubliquefrance.fr